
Le Collège arabe-français à Alger.

Numéro d'inventaire : 2007.00261

Type de document : article

Éditeur : Le Magasin pittoresque (Quai des Grands-Augustins Paris)

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1864

Collection : Magasin (Le) pittoresque ; 42

Description : Coupures de presse. La plus petite est agrafée au coin supérieur gauche de la plus grande. Papier jauni. Bords déchirés. Texte sur deux colonnes. Gravures n.b. dans le texte.

Mesures : hauteur : 295 mm ; largeur : 190 mm

Notes : Article paru dans le n° 42 du Magasin pittoresque. Illustration d'après photographie, représentant le collège impérial arabe-français. Remarques sur les élèves admis et les buts de la politique d'éducation mise en oeuvre en Algérie.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

Le Collège marche progressivement vers ce but utile; les jeunes Arabes, mêlés avec les élèves européens qui fréquentent le Collège, dans les récréations, les classes et tous les enseignements, adoptent promptement les mêmes habitudes de vie et de langage, les mêmes principes de moralité, fraternisent en toutes circonstances, et préparent ainsi les bases du rapprochement et de l'association des deux races.

La plus grande difficulté consistait à gagner la confiance des familles indigènes qui, soupçonneuses et défiantes, surtout en matière de religion, et craignant d'ailleurs quelque tentative de prosélytisme, pouvaient refuser d'envoyer leurs enfants au Collège. Il fallait donc

leur donner une garantie certaine à cet égard : il fallait instruire leurs enfants dans les pratiques de leur culte, leur faire apprendre le Coran, leur assigner un iman ou directeur religieux. Tout cela a été fait. Il a suffi pour arriver à ces résultats de ne pas admettre comme pensionnaires des élèves européens pour lesquels il eût fallu un enseignement catholique.

Les Arabes, étant les véritables hôtes du Collège, se voient tenus en une sorte de considération qui les relève à leurs propres yeux. Ils sont comme chez eux; rien ne les inquiète au point de vue de leur foi.

Aujourd'hui, le Collège compte plus de cent élèves indigènes et un nombre presque égal d'externes européens.



Le Collège arabe-français d'Alger. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

Déjà cinquante élèves indigènes environ sont sortis du Collège soit pour rentrer dans leurs tribus, où ils ont apporté des idées nouvelles et l'estime de la France, soit pour aller acquérir dans d'autres écoles, à l'École de Saumur, à l'École normale de Versailles, à l'École de médecine d'Alger, les connaissances spéciales qu'exige la carrière qu'ils désirent embrasser, soit pour entrer dans l'interpréat après des examens subis avec succès, soit pour entrer dans les administrations françaises, soit enfin, quoique jeunes encore, pour diriger des tribus sous le titre de caïds.

Le Collège a eu, dans le principe, pour directeur, M. Perron, orientaliste. Ce savant, aujourd'hui inspecteur des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes, a été remplacé par l'excellent humaniste M. Cherbouneau, ex-professeur de langue arabe à la chaire de

Constantine, qui a vécu pendant dix-huit ans en Algérie, au milieu des Arabes, et parle leur langue avec facilité.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135, 194, 238, 349.

Depuis plusieurs années déjà, la France offrait, à ceux qui regardent avec les yeux de l'esprit, un spectacle étrange. Le monde intellectuel et moral paraissait envahi et agité par des tourbillons. Les jeunes générations, enflammées d'une passion extraordinaire de réforme et de renouvellement, s'élançaient vers tous les horizons : c'était comme une armée en marche, non pas, il est vrai,

